



Formation Éducateur.trice Canin.e

CFPPA 89

CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : 3856 (validation partielle) • Formation certifiante Niveau 4 **En formation continue**

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne de plus de 18 ans, sous réserve de financement (CPF, PTP, auto-financement, etc.)

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Inscription à la suite d'un entretien pour validation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur 2 mois pour un total de 245 heures en centre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours théoriques et pratiques sur différents supports (travaux pratiques, papier, numérique, vidéo, multimédia...).

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Approche par différentes méthodes d'éducation canine ; Box de travail.
- Modules complémentaires permettant d'exercer une activité commerciale (ACACED Chien, TAV, SST).
- Nombreuses mises en pratique au centre de formation.
- Possibilité d'accueil du chien du stagiaire sur les horaires de formation (chien de catégorie 1 non admis, vaccins à jour obligatoire).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir toutes les connaissances théoriques et pratiques pour devenir éducateur canin.
- Validation des UC1, UC2 et UC3 du « BP Éducateur canin ».

MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de présence délivrée en fin de formation.
- Validation de 3 blocs de compétences du BP Educateur Canin,
- Attestation de connaissance ACACED Chien,
- Attestation de formation TAV,
- Attestation de Sauveteur Secouriste du Travail.

POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle : Éducateur canin en salariat, création ou reprise d'entreprise.
- Poursuite d'études : BP Éducateur canin, BP Responsable d'Entreprise Agricole.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.



N°	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire	Formateur.trice.s
Module 1 : UCP1 Mobiliser des connaissances cynotechniques et cynophiles dans une perspective de conseil.	<ul style="list-style-type: none"> - Les principales régions anatomiques, - Les principes de la conduite, de l'alimentation et de la reproduction des chiens, - Les principes et les méthodes de prévention de lutte contre les maladies et les problèmes de santé publique, - Secourisme canin, - Ostéopathie canine (initiation). 	35	Coach & Dog G. Delepau M. Jobert
Module 2 : UCP2 Conduire un processus d'éducation canine	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un programme d'éducation adapté, - Mettre en pratique les techniques nécessaires à l'éducation d'un chien en sécurité, - Organiser les séances d'éducation individuelles et collectives prévues dans un programme d'éducation, - Réaliser des interventions favorisant l'insertion sociale du chien. 	91	Coach & Dog
Module 3 : UCP3 Conseiller le client dans les domaines de l'éducation canine	<ul style="list-style-type: none"> - Se mettre en situation d'écoute, - La relation avec le client : écouter, analyser, proposer, conseiller le client sur différents domaines tels : <ul style="list-style-type: none"> - Le comportement du chien en société, les règles de la sociabilisation, - L'éducation canine : présentation des principes bases de l'éducation canine, la relation homme-chien, l'insertion sociale, accessoires techniques, - Conseil pour le choix d'un chiot ou d'un chien. 	77	Coach & Dog
Module 4 : SST	Sauveteur Secouriste du Travail (SST).	14	E. Mazon
Module 5 : TAV Transport Animaux Vivants de compagnie	<ul style="list-style-type: none"> - La réglementation relative au transport des animaux vivants, les obligations administratives, - Prendre en compte le bien-être animal, - Obtenir l'attestation TAV. 	7	D. Levasseur
Module 6 : ACACED Catégorie « Chiens »	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins biologiques, physiologiques, comportementaux, des chiens, - La réglementation en vigueur, - Obtenir l'attestation de connaissance « ACACED » Chiens. 	14	E. Mazon D. Levasseur
Module 7 Création d'entreprise	Journée de présentation des différents organismes liés à la création d'entreprise.	7	Intervenants extérieurs
Total d'heures en centre		245 heures	



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et Illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_007_V3

Dernière mise à jour : 08/02/2022